

Particuliers

“DossierFacile” (propriétaire) : pour évaluer les dossiers des potentiels locataires

[Accéder au Service en ligne](#)

Créez votre compte sur DossierFacile.logement.gouv.fr pour demander aux candidats locataires d'y déposer leur dossier. DossierFacile vérifie que le dossier est complet et que les justificatifs fournis sont cohérents. DossierFacile vous informe alors des points de vigilance détectés pour chaque dossier déposé.

À noter

DossierFacile est un service gratuit.

[Devenir locataire d'un logement privé](#)



MAIRIE DE SOLENZARA

Piazza di a Meria
20145 - SOLENZARA

Lun - Ven : 8h > 12h 14h > 17h

[04 95 57 40 05](tel:0495574005)